



# Compte-rendu du Collectif d'Echange

## « Sensibilisation à la démarche de Communication Alternative Augmentée »

**Date :** 04 et 18 novembre 2022

**Lieu :** Domaine de Montplaisir à Narbonne et IME Rochebelle à Alès

**Organisateur :** Equipe Relais Handicaps Rares Languedoc Roussillon en partenariat avec l'association Isaac francophone. **(M. Poueyto, vice-présidente Isaac Francophone)**

**Intervenantes :** S. Peyrille, formatrice en CAA et E. Richez, orthophoniste

Ces journées se sont déroulées au Domaine de Montplaisir à Narbonne le 4 novembre et à l'IME Rochebelle d'Alès qui nous a accueilli pour celle du 18 novembre. Une quatre-vingtaine de participants s'est réunie autour de ce thème. Les participants étaient essentiellement des professionnels du médico-social, d'associations, libéraux, néanmoins, plusieurs aidants familiaux ont pu faire le déplacement

### 1. Principes fondateurs de la CAA – S. Peyrille, formatrice en CAA et E. Richez, orthophoniste

Estelle RICHEZ et Sabrina PEYRILLE ont transmis le support utilisé au long de la journée. Elles ont animé la première partie de la matinée qui a permis de poser les bases propres à la démarche CAA.

#### Les bases de la communication :

Communiquer, ça sert à quoi ? Communiquer c'est échanger des informations. La communication est un droit. On différencie les buts de la communication des fonctions de la communication.

L'accès à la communication est trop souvent limité par le regard porté par les membres entourant la personne. Chacun est partenaire de communication et à ce titre porteur de la démarche (famille, intervenants). La présomption de compétence reste un élément essentiel de la démarche afin de pouvoir dépasser la question de l'outil de communication. La question de la recherche de compétence reste alors prépondérante.

En s'appuyant sur une animation participative le dernier temps a permis au travers d'échanges d'amener à une déconstruction des représentations :

- Il n'y a pas d'âge pour commencer un travail de démarche CAA,
- La CAA n'est pas un frein au développement du langage,
- Pas de prérequis (qu'ils soient d'ordre sensoriel, cognitif ou moteur),
- Les photos ne sont pas plus faciles à décoder que les pictos,
- La multimodalité est encouragée (il n'est pas nécessaire de limiter la communication à un seul outil),
- La CAA n'est pas un dernier recours mais peut amener à mettre en œuvre des outils en première intention,
- Communiquer, c'est tout le temps, partout, avec tout le monde.

La présomption de compétence reste donc un élément clé. A ceci on peut rajouter la multimodalité et l'importance du bain de langage.

La communication est, par nature, multimodale. La CAA c'est différents **outils et systèmes** (signes, MAKATON, PECS, systèmes de synthèse vocale, classeurs de pictogrammes, ...) différents **modes d'accès** (pointage, commande oculaire, contacteurs, ...).

*« Quand vous décidez du nombre de mots qu'une personne mérite d'avoir à sa disposition, vous décidez de la taille de son monde, choisissez bien. » Kate Ahern, orthophoniste*

## 2. La CAA, une démarche globale au niveau institutionnel. Pérégrination en communication

Mme Poueyto, vice-présidente d'Isaac francophone a partagé avec nous son expérience et son parcours en tant que mère d'un enfant en situation de handicap, son cheminement en quête de l'accompagnement le mieux adapté à la situation de son fils, sa recherche d'un canal de communication.

*« On communique pour apprendre et on apprend pour communiquer »*

Ce parcours s'entrecroise avec le parcours de communication d'Hugo vécu comme une révélation mais par le biais d'expérimentations simultanées et successives, de recherches et d'essais avant de trouver son moyen d'expression de prédilection : l'écriture. Aujourd'hui, Hugo est en capacité de transmettre aux autres des pans entiers de son univers intérieur, de son goût pour le verbe dans toute sa dimension poétique.

Une série d'échanges a succédé à ce temps d'exposé.

Pour clôturer cette matinée : La mise en œuvre d'un projet CAA ne peut se résumer à la mise à disposition d'outil. Cette démarche devrait pouvoir être inscrite dans le projet d'établissement de façon à ce que tous les partenaires de communication soient impliqués dans le projet au même titre dans une démarche dynamique.

### 3. Les ateliers

Le premier atelier avait pour objectif de poser les premières fondations dans l'élaboration d'un projet CAA. Le point principal étant : comment placer l'utilisateur de CAA au centre de la démarche ? Et donc comment concilier ses besoins avec les contraintes de son environnement ?

Pour cela, plusieurs autres questions se posent.

Ce temps de travail, très riche a permis le recueil des réflexions de chacun sur les thèmes suivants :

- Comment placer l'utilisateur au centre du projet CAA : quels freins, quels leviers ?
- Qu'est-ce qu'un projet CAA ?
- Quels sont les droits à la communication ?
- Comment organiser les réseaux de vie et de communication de la personne ?
- Qui sont les partenaires de communications ?
- Quel modèle théorique utiliser ?
- Montage du plan d'action.

Le deuxième atelier a permis à chaque participant de se mettre en situation de non oralité.

Différents outils et systèmes de CAA ont pu être testés (outils généralistes ou robustes, vocabulaire spécifique ou vocabulaire basique) dans un objectif de sensibilisation.

Chacun a pu expérimenter quelle énergie cela demande de s'adapter à un outil que nous ne connaissons pas. Nous avons ainsi pu éprouver la frustration, l'impatience puis au final, la résignation qu'une telle situation peut engendrer.

### 4. CONCLUSIONS – PERSPECTIVES

En conclusion, quelques conseils ont pu être donnés pour débuter en CAA et une boîte à idées a été mise à disposition afin de recueillir les attentes des participants et les questions qui ont émergé au fil de cette journée.

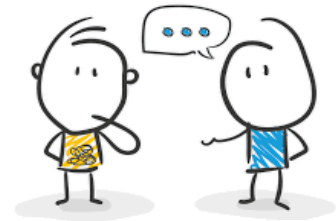


Les besoins en termes d'accès à la CAA sont clairement apparus ces dernières années. La communication est un droit permettant d'accéder à l'auto-détermination. La communauté européenne montre le chemin vers des pratiques plus adaptées. Les professionnels sont convaincus de la nécessité de travailler cet aspect central de l'accompagnement principalement lors des périodes de transition.

Les freins restent nombreux : le manque de temps et de formation des professionnels ainsi que leur sentiment d'illégitimité.

La démarche CAA diffère de la mise à disposition d'un outil, il s'agit d'une démarche globale à coconstruire et concernant tout un chacun qui peut paraître chronophage dans un premier temps mais qui permet aux personnes concernées à leurs familles et aux professionnels de se créer une marge de manœuvre.

Dans cette perspective, l'Equipe Relais a en projet d'animer une communauté de pratiques où chacun pourra apporter ses compétences et poser ses questions concernant la CAA, échanger sur ses pratiques et s'appuyer sur les ressources existantes.



Une dizaine de personnes ont pu exprimer leurs attentes à ce sujet au travers de la « boîte à idées » mise à disposition.

Il en ressort plusieurs demandes : un approfondissement sur les outils, plus de précisions sur la mise en pratique de la CAA et l'évaluation de la démarche.

Enfin, il nous reste à remercier mille fois les intervenantes ainsi que tous les participants pour leur implication.